

Délibération n° 2

Objet : Suppression de postes

Date de convocation :

13 octobre 2022

Date d'affichage :

13 octobre 2022

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :
16

Nombre de votants :

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt deux
Le 20 octobre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE
Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Colette VERDOUX

Absents : Mme Flavie TAVERA, Mme Anne BENAICHE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Laurence PRAISSAC

Monsieur Le Maire propose de supprimer les emplois vacants suivants, suite à l'organisation des services et aux changements d'affectation des agents :

Nombre d'emploi	Grade	Temps de travail hebdomadaire
1	Rédacteur principal 2 ^{ième} classe	35 heures
1	Technicien principal 2 ^{ième} classe	35 heures
1	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	35 heures
1	Agent Spécialisé principal 1 ^{er} classe des écoles maternelles	35 heures

Sous réserve de l'avis du comité technique qui a été saisi le 28 septembre 2022 et le 3 octobre 2022 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de supprimer à compter du 31 décembre 2022 les postes ci-dessus.

- A D O P T É E -



Le Maire,

T. DELBREIL